



Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017

## Communiqué de presse

---

### **SNES-FSU et SNUipp-FSU majoritaires aux élections professionnelles des psychologues de l'Éducation nationale**

Les psychologues de l'Éducation Nationale ont très majoritairement voté pour les listes présentées par le SNES et le SNUipp, syndicats de la FSU. Les personnels ont confirmé la place de premières organisations syndicales dans le premier et le second degré du SNUipp et du SNES et ainsi renforcé la FSU en tant que première fédération syndicale dans l'Éducation nationale. Les listes présentées par nos organisations syndicales, avec 30 points d'avance sur la liste arrivée en deuxième position, obtiennent 5 sièges sur 7 à la CAPN et 79 des 120 sièges aux CAPA.

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU ont très largement contribué à la création du corps unique des psychologues de l'Éducation nationale qui regroupe les psychologues des écoles, les CO-Psy et les directeurs-trices de CIO. C'est l'aboutissement d'une longue bataille de nos syndicats pour assurer la reconnaissance pleine et entière de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif.

En confortant le SNUipp-FSU et le SNES-FSU comme premières organisations représentatives, les psychologues de l'Éducation nationale avec plus de 2/3 de participation, ont exprimé leurs revendications et se sont donné plus de force pour les faire aboutir :

- un plan de recrutements et des créations de postes pour tendre, dans une première étape, vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves ;
- un régime indemnitaire unique aligné sur les indemnités actuelles des Psy-ÉN EDA ;
- des conditions de travail et des modalités d'évaluation conformes aux missions de psychologue et aux règles déontologiques de la profession ;
- le maintien du réseau des CIO, lieu ressource indispensable pour le travail en équipe ;
- le développement des RASED dans le premier degré, dispositif pluriel de prévention et remédiation ;
- des plans de formation continue répondant aux besoins exprimés par les collègues ;
- un fonds national et académique pour pallier les inégalités d'équipement des psychologues selon les territoires.

Contacts :

Secrétaire générale du SNES-FSU : Frédérique Rolet (06 07 18 76 81)

Co-secrétaire générale et porte parole du SNUipp-FSU : Francette Popineau ( 06 81 41 62 84 )